

ration de notre présente déclaration à la grande messe qui se dira en son église cathédrale et qu'après les vêpres dudit jour, il soit fait une procession en ladite église à laquelle assisteront toutes les compagnies souveraines et le corps de ville avec pareille cérémonie que celle qui s'observe aux processions générales plus solennelles. Ce que nous voulons aussi être fait en toutes les églises tant parochiales que celles des monastères de ladite ville et faubourgs et en toutes les villes, bourgs et villages du diocèse de Paris. Exhortons pareillement tous les archevêques et évêques de notre royaume et néanmoins leur enjoignons de faire célébrer la même solennité en leurs églises épiscopales et autres églises de leurs diocèses; entendant qu'à la dite cérémonie les Cours de Parlement et autres Compagnies souveraines, les principaux officiers des villes y soient présents. Et d'autant qu'il y a plusieurs églises épiscopales qui ne sont point dédiées à la Vierge, nous exhortons lesdits archevêques et évêques en ce cas, de lui dédier la principale chapelle desdites églises pour y faire ladite cérémonie, et d'y élever un autel avec un ornement convenable à une action si célèbre; et d'admonester tous nos peuples d'avoir une dévotion particulière à la Vierge; d'implorer en ce jour sa protection afin que sous une si puissante patronne, notre royaume soit à couvert de toutes les entreprises de ses ennemis et qu'il jouisse longuement d'une bonne paix; que Dieu y soit servi et révérendu si saintement que nous et nos sujets puissions arriver à la dernière fin, pour laquelle nous avons tous été créés; car tel est notre plaisir.

Donné à Saint-Germain-en-Laye le dixième jour de février l'an de grâce mil six cent trente-huit. Et de notre règne le vingt-huit.

LOUIS.

* * *

Le 15 août prochain, tous les pères de famille française sont invités à entrer dans l'esprit de ce vœu en offrant à leur toute-puissante et toute miséricordieuse Souveraine l'acte d'hommage suivant :

Vierge Immaculée, ô Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes, Reine de l'univers, moi, citoyen français, en mon nom et au nom de ma famille, en union avec toute la France